

# Liste des documents à préparer pour l'établissement de votre déclaration d'impôts 2024

- Le Formulaire de la déclaration que vous avez reçu par le fisc - **la fourre blanche avec le code barre**

- 
- Les revenus**
- Très important – tous les certificats de salaire 2024** - y compris les gains accessoires.
  - Justificatifs des allocations familiales 2024. *Si elles ne sont pas comprises dans le certificat de salaire.*
  - Attestations d'**indemnités** 2024 – chômage, AI, assurance-maladie, APG et accident.
  - Attestations de **rentes** reçues en 2024 – AVS et AI, caisse de pension et autres rentes.
  - Pensions alimentaires** reçues ou versées, *avec relevés bancaires et convention de séparation / divorce.*
  - Bilans et comptes de pertes et profits si vous exercez une activité lucrative **indépendante**.

- 
- Etat des titres**
- Attestations bancaires de vos avoirs au 31 décembre 2024** - compte, épargne, salaire, placement, dépôt, CCP, etc. avec l'indication de la fortune et des intérêts reçus au 31 décembre 2024.
  - Justificatifs de vos titres - actions, obligations, compte de placement, compte de dépôts, de poste ou autres, avec l'indication des **rendements** durant l'année 2024 et de la valeur au 31.12.2024.
  - Justificatifs des **coupons de dividendes**, des transactions des achats et de ventes de vos titres.
  - Justificatifs des gains de loteries, à Swiss Lotto, Euro Millions, PMU, etc. reçus en 2024. Les **attestations originales** des mises gagnantes.

- 
- Loyers**
- Copie du bail à loyer en cas de première revendication d'une déduction sociale pour le logement ou en cas de modification du loyer invoqué.

- 
- Dettes**
- Justificatifs de tous les **intérêts** des dettes **payés** en 2024 avec les **soldes** au 31 décembre 2024. *Dettes privées, dettes hypothécaires et autres dettes.*
  - Les attestations des intérêts des cartes, VISA, Eurocard, Manor, Globus, etc.

- 
- Dépenses prof.**
- Nombre de kilomètres parcourus entre le domicile et le lieu travail à vol d'oiseau.
  - Nombre de repas pris hors du domicile.
  - Justificatifs concernant les frais de perfectionnement ou de reconversion professionnels payés en 2024.

- 
- Immeubles**
- Valeur locative : m<sup>2</sup> habitables, année de construction, date de la première occupation.
  - Loyers encaissés : détail des encaissements par locataire.
  - Frais d'entretien : toutes les factures payées pour l'entretien ou la réparation de/des immeuble/s y compris les assurances RC, ECA, impôt foncier, charges PPE, etc.
  - Estimation fiscale : selon la valeur du registre foncier ou la taxe foncière.

- 
- Fortune**
- Valeur de l'assurance incendie du mobilier ménage.
  - Valeur du véhicule, bateau, moto, camping-car, etc.

- 
- Divers**
- Obligatoire - L'attestation fiscale des primes et des prestations 2024 de la caisse maladie.**
  - Frais médicaux non-remboursés par la caisse maladie, *par exemple dentiste ou opticien.*
  - Attestations officielles de vos **versements au 3<sup>ème</sup> pilier A ou OPP3** ou de rachat d'années de cotisations au 2<sup>ème</sup> pilier caisse de pension ou prévoyance professionnelle, payés en 2024.
  - Attestations des **valeurs de rachat** de vos assurances-vie et de rentes au 31.12.2024.
  - Justificatifs des **frais de garde** de vos enfants par des tiers en 2024.
  - Justificatifs des **dons** effectués en 2024, *si le total des dons est supérieur à CHF 100.-.*

**Vous voudrez bien nous communiquer toutes modifications survenues durant l'année 2024 et éventuellement celles de vos enfants, mariage, naissance, changement d'activité, déménagement, succession, donation, séparation, divorce, etc.**

L'autorité de taxation se réserve le droit de vous réclamer ultérieurement les pièces dont elle aurait besoin pour ses vérifications.